

MODULE 4

Le conseil citoyen dans la gouvernance du projet

Modalités d'inscription :

Cette formation est limitée à 20 stagiaires.

Pour vous inscrire, télécharger le bulletin d'inscription *en dernière page de ce document*

Et de le retourner dûment complété à :

Ecole du Renouvellement Urbain – Alice COMBAUD

Bâtiment 270 – 45 Avenue Victor Hugo – 93534 AUBERVILLIERS CEDEX

Tél. : 07 89 21 30 11 – Fax : 01 48 34 62 92

Les convocations et le plans d'accès sont envoyés par mail au responsable formation ainsi qu'au participant une dizaine de jours avant la formation, seules les conventions de formations sont adressées par courrier.

Tarifs en fonction des publics pour une journée de formation:

Tarifs en fonction des publics pour deux jours de formation:

Organismes de logement social : Gratuit - prise en charge par la convention USH-ERU

Collectivités locales : 375 euros TTC

Etat (DDT/M et agents de la Politique de la Ville) : Gratuit - prise en charge ANRU-CGET

Membres des Conseil Citoyens : Gratuit - prise en charge par Pays et Quartiers d'Aquitaine

Objectifs de la formation

- Maîtriser les conseils de citoyens : leurs missions, leur organisation, leur fonctionnement
- Se situer dans les enjeux de la participation des habitants dans les nouveaux Contrats de Ville
- Intégrer le Conseil Citoyen dans la gouvernance et les différentes étapes du projet de renouvellement urbain

Programme

9h00/9h30

Accueil

9h30/12h30

La démarche de gestion de projet dans la politique de la ville et la place et le rôle des conseils citoyens

- Appropriation collective de la démarche de gestion de projet dans le cadre de la Politique de la Ville et des projets de renouvellement urbain articulés avec la Politique de la Ville
- Rendre effective la place du conseil citoyen dans les différentes étapes de gestion et de gouvernance du projet de renouvellement urbain, de l'analyse des besoins des quartiers jusqu'à l'évaluation des dispositifs
- Les incidences concrètes de la présence active des conseils citoyens, dans les pratiques professionnelles, étape par étape : actualisation du diagnostic des quartiers, priorisations de la programmation du contrat de ville, appel à projet du contrat de ville, études urbaines,...
- La mission propre du conseil citoyen d'élaboration, de conduite et de soutien de projets citoyens dans les quartiers en vue de stimuler et appuyer les initiatives d'habitants pour le quartier.

12h30/13h30

Déjeuner

13h30/16h00

Pour une implication durable des conseils citoyens dans la gouvernance de projet Politique de la Ville

- Les conditions de réussite pour une implication dans la durée (a minima de 2015 à 2020 pour les Contrats de ville, voire au-delà dans le NPNRU) des conseils citoyens dans la gouvernance locale de projet :
- Composition des conseils citoyens ?
- Modes d'accompagnement ?
- Outillage ?
- Co-formation ?
- Mise en concordance les temps de chacun des acteurs dans l'élaboration, le pilotage et le suivi des projets ?...
- Les premières étapes d'une feuille de route locale pour une place et un rôle effectif des conseils citoyens dans la gouvernance de projet de renouvellement urbain.

16h00/16h30

Bilan et évaluation de la formation

Intervenants

Paul Garcia, fil rouge, Expert en démarches participatives, Directeur associé, Pluricité

Antoine Soulier-Thomazeau, Urbaniste - Chef de projet, Espacité

Formulaire d'inscription 2017 aux formations délocalisées en Nouvelle Aquitaine

MODULE 4 - Le conseil citoyen dans la gouvernance du Projet

(Date limite d'inscription : 7 jours avant le début de la formation)

- Choix de la session : POITIERS (86) / Mercredi 13 septembre
 PÉRIGUEUX (24) / Mercredi 27 septembre
 BORDEAUX (33) / Jeudi 28 septembre

Informations stagiaire :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse professionnelle ou personnelle :

.....

Tél. : Fax :

Adresse e-mail : (écrire le plus lisiblement possible)

Institution / structure d'origine du stagiaire :

Nom :

Responsable de la structure :

Adresse :

.....

Responsable du service Formation:

Adresse e-mail : (écrire le plus lisiblement possible)

Tél. : Fax :

Fait à : Le :

Cachet de l'organisme

Signature du Responsable (Structure ou Formation)

Facturation :

Une convention de formation est établie et doit nous être retournée signée. Une facture détaillée vous sera adressée.

La facture doit être établie au nom de l'institution / structure d'un tiers payant, lequel :

Bulletin d'inscription à retourner à :

Ecole du Renouvellement Urbain

Alice COMBAUD

Bâtiment 270 – 45 Avenue Victor Hugo – 93534 AUBERVILLIERS CEDEX

Tél. : 07 89 21 30 11 – Fax : 01 48 34 62 92

Les convocations, plans d'accès et programmes, sont envoyés par mail au responsable Formation ainsi qu'au participant une dizaine de jours avant la formation, seules les conventions de formations sont adressées par courrier.